



## LE PROJET CITÉ ÉDUCATIVE À DIJON

# OBJECTIF



**Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.**

Elles consistent en une **grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville** : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, **dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.**

# GENÈSE



À la rentrée de **septembre 2019**, **80 territoires** éligibles ont été sélectionnés pour initier cette démarche.

Le Gouvernement a annoncé l'extension de cette démarche des Cités éducatives à 46 nouveaux territoires puis, **le 29 janvier 2022**, **74 nouveaux territoires, dont Dijon.**

# CHIFFRES CLÉS

- **126 projets Cités éducatives** initiés dans les territoires prioritaires
- **80 Cités éducatives en 2020**
- **46 nouvelles Cités en janvier 2022 dont Dijon**
- **3 années** de mise en œuvre du programme
- **230 M€** du ministère de la ville
- **700 000 jeunes** de 0 à 25 ans
- **160 collèges et 350 écoles** mobilisés

# UN LABEL D'EXCELLENCE

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.



# DES OBJECTIFS NATIONAUX

**Une stratégie ambitieuse pour améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers autour de 3 volets**

- **Conforter le rôle de l'école**

Là où elle est particulièrement attendue, l'École doit être attractive et rayonnante sur son environnement.

- **Promouvoir la continuité éducative**

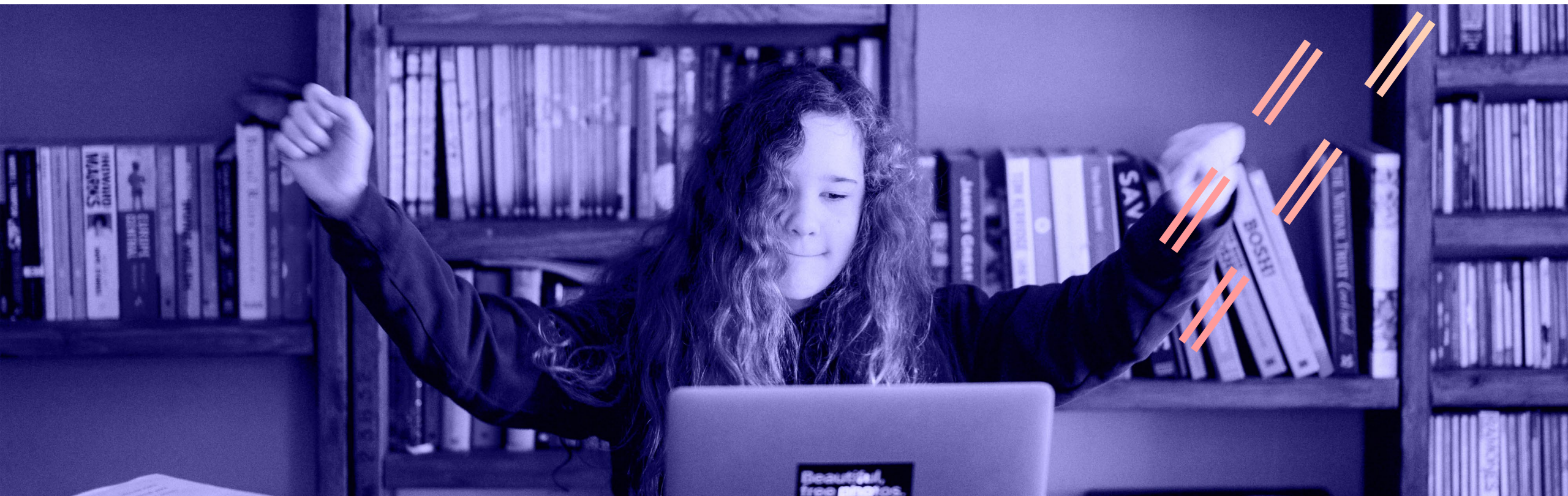
L'enjeu est d'organiser autour de l'école la continuité éducative, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes.

- **Ouvrir le champ des possibles**

Les partenaires visent ici les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur pour aider les enfants et les jeunes à trouver les clés de l'émancipation.



# LA CITÉ ÉDUCATIVE DES QUARTIERS FONTAINE D'OUICHE ET GRÉSILLES





## UN PUBLIC CIBLE

### Tout jeune de 0 à 25 ans habitant le périmètre de la Cité Educative

- **Les 0-3 ans** en lien avec l'instruction obligatoire à 3 ans
- **Les 3-16 ans**, afin de viser la maîtrise des fondamentaux, le renforcement de la confiance et de l'estime de soi
- **Les 16-25 ans** avec pour enjeu de lutter contre la sortie des jeunes sans qualification et insuffler de l'ambition dans les parcours de vie







## DES MOYENS DÉDIÉS



## Des moyens financiers et humains, au sein d'une structure porteuse

- **Un budget annuel** dédié de plus de 800 000 €, dont 450 000 € alloués par l'État
- **Un fonds de la Cité éducative** de 30 000 € au sein du collège Rameau de la Fontaine d'Ouche, chef de file de la Cité éducative de Dijon
- **Un chef de projet opérationnel**
- **Une structure avec une comptabilité propre** le CCAS de la Ville de Dijon.



## **AXES D'INTERVENTION**



## **Favoriser l'implication des parents dans la réussite éducative de l'enfant**

### **4 LEVIERS IDENTIFIÉS DANS CETTE STRATÉGIE DE COOPÉRATION AVEC LES PARENTS :**

- La création d'une relation de confiance avec les parents dès le plus jeune âge,
- L'accompagnement du soutien à la parentalité,
- L'accompagnement aux usages du numérique
- L'accompagnement des parents dans l'accès à une meilleure connaissance de la langue française



## **AXES D'INTERVENTION**



## **Accompagner les enfants et les jeunes dans les différents temps de vie**

- **Conforter la continuité éducative en s'appuyant sur la consolidation des partenariats** visant à lutter contre l'illettrisme ou à destination des publics les plus fragiles, le renfort des dispositifs qui concourent à éviter les ruptures de parcours ainsi que ceux à visée d'insertion professionnelle.
- **Au-delà des temps scolaires, accompagner les enfants et les jeunes sur diverses thématiques** : la transition numérique, la promotion de l'exercice de la citoyenneté, la prise en compte de la santé des enfants et des familles et l'accès à l'épanouissement culturel et sportif.



## AXES D'INTERVENTION

### Coordonner et communiquer

- **Rendre visible** la Cité éducative et la promouvoir.
- **Veiller à la coopération** des acteurs, au développement de leurs compétences.
- **Capitaliser et partager** des connaissances.

Ces axes stratégiques ont été déclinés en sous-thématiques, elles-mêmes découpées en un plan de 73 actions à mettre en œuvre.

# Un pilotage stratégique et opérationnel

Depuis la gouvernance stratégique jusqu'aux coordinations territoriales en passant par l'animation des groupes de travail opérationnels : une dynamique de coopération des acteurs.

La gouvernance s'articule sous forme d'une troïka composée de 3 acteurs principaux, que l'on retrouve à chaque strate de l'organisation :

- la Préfecture,
- l'Éducation nationale,
- la collectivité.



# Un pilotage stratégique et opérationnel

En pratique, un pilotage resserré et opérationnel est mis en œuvre, en l'adaptant aux ressources présentes sur le territoire :

- **Le Comité de pilotage** fixe les grandes orientations  
Préfet  
DASEN  
Représentant du Maire
- **Le Comité technique**, composé de représentants des membres de la Troïka, conçoit les objectifs opérationnels et les actions prévues et donne mission au chef de projet/coordonateur de la Cité éducative. Il valide également les dépenses à engager.
- **Les groupes de travail** ad hoc sont rattachés ou constitués et animés par le chef de projet/coordonateur de la Cité éducative ou par des référents désignés par le Cotech. Ils sont à géométrie variable en fonction des besoins identifiés pour mettre en œuvre les actions.





## CONTACT :



**Franck COUPECHOUX**

Chef de projet Cité éducative Dijon  
CCAS Ville de Dijon

03 80 74 70 51 • 06 23 35 25 26